

COMMUNE DE ROINVILLE

CAISSE DES ÉCOLES

COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 AVRIL 2016

Les membres de la Caisse des Écoles se sont réunis le mardi 19 avril 2016 à 19H 30, en Mairie.

Étaient présents : Y. HAMOIGNON, S. ALLAOUAT, M. JOFFROY, B. MACQUET, S. SOREL

Était absent : M. PAYOUX

ORDRE DU JOUR :

- . APPROBATION du Compte de gestion 2015 et du Compte Administratif 2015
- . AFFECTATION DES RÉSULTATS
- . VOTE du Budget Primitif année 2016
- . Questions diverses

N°2016/01

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisées par le Trésorier de DOURDAN et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion du Trésorier et du Compte Administratif du Maire,

Le Conseil d'Administration **APPROUVE, à l'unanimité**, le Compte de Gestion de l'année 2015 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

N°2016/02

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

L'an deux mil seize, le dix-neuf avril, à 19H30, le Maire Y. HAMOIGNON s'étant retiré, le Conseil d'Administration, sous la présidence de Stéphanie ALLAOUAT, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par M. Y. HAMOIGNON, Président,

APPROUVE, à l'unanimité, le Compte Administratif 2015 en concordance avec le Compte de Gestion 2015 arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT RÉALISÉ	FONCTIONNEMENT RÉALISÉ
DÉPENSES		0,00 €
RECETTES		3.700,00 €
RÉSULTAT	NÉANT	+ 3.700,00 €

Pour : 4
Contre : 0
Abstention : 0

N°2016/03

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2311-5 R23-11

Le Conseil Administration, après avoir constaté

- L'excédent de fonctionnement résultat cumulé 2015 de..... 5.353,79 €
- Le résultat d'investissement résultat cumulé 2015 de..... néant

Considérant les besoins de financement de l'exercice 2016

Affecte ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2015 :

RÉSULTATS CUMULÉS 2015	AFFECTATION BP 2015 FONCTIONNEMENT
EXCÉDENT FONCT. 5.353,79 €	Recettes : Compte R 002 : 5.353,79 €
INVESTISSEMENT néant	

Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

N°2016/04

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Suite à la présentation du budget primitif 2016, par article, faite par M. HAMOIGNON Y., Président, le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote de celui-ci qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses : 9.053,79 €
- Recettes : 9.053,79 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses : Néant
- Recettes : Néant

DÉCISION

Le Conseil d'Administration, considérant la présentation par article du budget primitif 2016, faite par M. HAMOIGNON Y., Président

après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2016.

Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

NÉANT

La séance est levée à 20 H 00.

Fait à Roinville, le 23 avril 2016

LE PRÉSIDENT, Yannick HAMOIGNON

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains text around its perimeter, including 'LE CONSEIL D'ADMINISTRATION' and 'Roinville', and a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.